
Norme internationale



4127/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction navale — Bateaux de navigation intérieure — Chaumards — Partie 2 : Chaumards à rouleaux

Shipbuilding — Inland vessels — Fairleads — Part 2 : Roller fairleads

Première édition — 1980-06-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 621.122.014.24

Réf. n° : ISO 4127/2-1980 (F)

Descripteurs : construction navale, navigation fluviale, écubier, spécification, dimension.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4127/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 8, *Construction navale*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Australie	Corée, Rép. de	Roumanie
Autriche	France	Royaume-Uni
Belgique	Inde	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Irlande	Turquie
Chili	Italie	URSS
Chine	Japon	Yougoslavie
Corée, Rép. dém. p. de	Pologne	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Allemagne, R.F.

Construction navale — Bateaux de navigation intérieure — Chaumards — Partie 2 : Chaumards à rouleaux

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les types, les genres, les caractéristiques principales et exigences des chaumards à rouleaux utilisés sur les bateaux de navigation intérieure.

2 Classification

2.1 Types

La présente Norme internationale spécifie les deux types suivants :

Z : chaumard à rouleaux ordinaires

R : chaumard à rouleau articulé

2.2 Mode d'assurage

La présente Norme internationale spécifie deux méthodes d'assurage des chaumards à rouleaux :

P : par boulonnage (voir côté gauche des figures 1 et 2);

S : par soudage (voir côté droit des figures 1 et 2).

2.3 Grandeurs nominales

La grandeur nominale d'un chaumard à rouleaux est donnée par le diamètre nominal des rouleaux, en millimètres.

Les grandeurs nominales sont les suivantes :

Type Z : 80, 100, 150

Type R : 80, 100, 125, 150

3 Dimensions et charges

3.1 Les dimensions principales et les charges des chaumards à rouleaux sont données dans les figures et les tableaux 1 et 2.

3.2 La charge maximale est donnée dans les tableaux des dimensions, et le diamètre maximal des câbles métalliques et textiles est donné respectivement aux charges nominales. Les charges principales sont : 75, 125, 220 kN.

4 Matériaux

Pour la fabrication des chaumards, les matériaux suivants doivent être utilisés :

Corps : acier soudable ayant une limite d'élasticité de 25×10^4 kN/m² (25 kgf/mm²).

Rouleaux : moulage d'acier ou fonte ayant une limite d'élasticité de 24×10^4 kN/m² (24 kgf/mm²).

Stoppeur et axe : acier ayant une limite d'élasticité de 36×10^4 kN/m² (36 kgf/mm²).

Moyeu : bronze.

5 Construction

La construction des chaumards à rouleaux et le mode de soudure des éléments doivent répondre aux dispositions correspondantes de la présente Norme internationale.

6 Exécution

6.1 Le corps doit être de construction soudée; les soudures doivent être meulées et les bords affilés arrondis.

6.2 Les rouleaux doivent être usinés; la surface de travail doit être nette et unie.

6.3 L'axe et le moyeu doivent être fabriqués conformément aux normes nationales.